

LA PRÉSIDENTE :

C'est gentil. On apprécie. Je vous remercie.

870 **M. GUILLAUME LE NIGEN :**

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

875

J'inviterais madame Jody Negley, s'il vous plaît. Bonsoir, Madame. On peut peut-être voir comment le micro...

Mme JODY NEGLEY :

880

Bonjour.

LA PRÉSIDENTE :

885

Bonsoir, Madame.

Mme JODY NEGLEY :

890

Bonsoir.

LA PRÉSIDENTE :

895

Bienvenue.

Mme JODY NEGLEY :

900 Merci. Mon nom c'est Jody Negley, je suis ici comme citoyenne qui est impliquée avec différents groupes de la défense des droits des personnes en situation de handicap. Je suis venue parce que le Règlement sur une métropole mixte n'avait aucune mention des enjeux d'accessibilités universelles. Et c'est un problème assez majeur quand on parle de mixité sociale. On ne peut pas ne pas inclure tout ce qui est relié à l'inclusion des personnes en situation de handicap.

905 Donc, si vous avez la moindre idée de, à quel point c'est difficile de trouver un logement qui est accessible. La Ville a en ce moment un programme de subvention qu'il gère pour adapter les logements, mais je peux vous dire ayant vécu cette expérience, que c'est vraiment très difficile et lourd pour la personne qui doit se faire adapter le logement. Et si on s'entend que la population est vieillissante, si on est d'accord qu'il y a 30% de la population qui est atteint d'un handicap, il faut se poser la question. Puis dans un contexte de crise climatique aussi au niveau de l'environnement, pourquoi est-ce qu'on continue de construire des logements sachant qu'ils vont falloir être adaptés par la suite.

915 On a déjà eu des études qui démontrent que ça coûte peut-être à peine 100 \$ de plus de le bâtir comme il faut dès le départ. Et la Ville a, ou peut-être Québec, a développé le concept de visitabilité et d'adaptabilité, mais qui sont tous les deux des concepts qui sont un peu en contradiction avec l'accessibilité universelle.

920 Donc, l'accessibilité universelle veut dire on ne fait pas une entrée à part pour les personnes handicapées, on ne met pas une rampe pour permettre les personnes en fauteuil par exemple, d'accéder, mais qu'il est possible de créer des espaces qui sont équitables pour tous. On n'a pas besoin, qu'on soit non handicapé ou pas, est-ce que c'est vraiment nécessaire de créer des marches quand on peut créer une entrée qui convient à tout le monde.

925 Donc, en gros ça, je trouve ça un peu étonnant que toutes les consultations, et j'apprécie
beaucoup l'effort que la Ville de Montréal met à recueillir les opinions du public, mais il faut
quand même démontrer un certain leadership au niveau de quels enjeux doit-on réfléchir? Et
malheureusement, la société n'a pas le réflexe de se mettre à la place de personnes qui ont
930 une énorme inter-sectionnalité vis-à-vis le handicap, peu importe la couleur de la peau, ou l'âge
ou la culture ou quoi que ce soit. On est tous aptes à vieillir et on est tous aptes à avoir un
accident qui crée le besoin.

935 Donc, moi je souhaiterais qu'un jour on a un standard d'adaptabilité ou d'accessibilité qui
est beaucoup plus haut de ce que la province autorise. Et c'est pour moi très incohérent qu'on
continue de dépenser de l'argent à construire des logements qui sont carrément inadéquats et
qui pourrait servir à tout le monde si on pensait un peu plus globalement.

LA PRÉSIDENTE :

940 D'ailleurs, c'est un peu ironique de vous entendre ici dans un immeuble où l'accessibilité
est tout simplement épouvantable. Bravo pour avoir trouvé la façon de vous y rendre.

945 Votre propos est très clair et votre mémoire l'était également. On retient de ça, est-ce que
la question de l'accessibilité universelle doit être nommément adressée dans ce Règlement pour
une métropole mixte? Si je résume en une phrase, ça serait ça.

Mme JODY NEGLEY :

950 Je pense que j'irai plus loin, c'est d'assurer que l'accessibilité universelle soit un critère
d'approbation obligatoire. Il ne devrait pas se poser la question. Ça serait très facile dans 10 ans
de croire que tous les logements vont être beaux, mais accessibles aussi. C'est une question de
s'assurer que derrière le mur de la salle de bain, c'est solidifié pour permettre l'installation d'une
barre d'appui. Imaginez le coût à falloir le faire après le fait.

955 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui, oui. Ça, c'est clairement démontré que lorsque c'est pensé au départ, dans les plans, avec des corridors élargis, des cadres de portes élargis, enfin toute une série. Vous connaissez ça.

960

Mme JODY NEGLEY :

La réalité aussi c'est que le parc de logements adaptés n'est pas très bien géré et que beaucoup de logements de la Ville qui sont adaptés sont attribués à des personnes qui ne sont même pas handicapées. Donc, il y a vraiment un besoin de resserrer et de mieux gérer.

965

LA PRÉSIDENTE :

À tout le moins de faire un grand ménage.

970

Mme JODY NEGLEY :

Oui. Et d'avoir un registre qui démontre quels logements sont adaptés ou pas, pour que les personnes ont une meilleure chance de trouver un logement adéquat. Parce que dans la vraie vie, la réalité c'est que ça fait la différence pour une personne handicapée de passer son temps sur le plancher ayant tombé, que pouvoir bien vivre et rejoindre tout ce qu'ils ont besoin.

975

LA PRÉSIDENTE :

Évidemment.

980

Mme JODY NEGLEY :

Il y a quand même des impacts importants.

985 **LA PRÉSIDENTE :**

Évidemment. Comme dit mon collègue, vous êtes d'une clarté limpide.

990 **Mme JODY NEGLEY :**

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

995 Et je retiens ce que vous venez de mentionner tout juste, en faire un critère d'approbation. Ce qui n'était pas écrit dans votre mémoire.

Mme JODY NEGLEY :

1000 C'est vrai. Bien oui, je pense que je l'ai... mais on fait la même démarche pour les commerces de proximité qui continuent d'être approuvés sans avoir un accès à tous. Donc, dans ce sens la Ville est quand même complice d'une discrimination systémique sur tous les niveaux. Et on doit essayer de se réveiller parce que ça nous affecte tous. Donc, ça ne va pas me bénéficier, à la longue, oui. Les personnes qui nous suivent et qui ont besoin d'un logement. Je
1005 pense que... Oui.

LA PRÉSIDENTE :

Et d'un registre des logements adaptés.

1010

Mme JODY NEGLEY :

Merci beaucoup.

1015 **LA PRÉSIDENTE :**

Madame Negley, c'est nous qui vous remercions d'avoir pris la peine de vous déplacer pour venir porter votre voix ici. Merci.

1020 On va demander à, est-ce que monsieur Rizwan Khan est ici, pour le Conseil jeunesse de Montréal. Nous vous accueillons, Monsieur Khan.

M. RIZWAN KHAN :

1025 Merci.

LA PRÉSIDENTE :

Nous vous écoutons quand vous êtes prêt.

1030

M. RIZWAN KHAN :

1035 Donc bonsoir. Je m'appelle Rizwan Ahmad Khan, je suis membre du Conseil jeunesse de Montréal. Encore une fois, je vous remercie énormément de nous donner cette opportunité de nous exprimer sur le mémoire qu'on a rédigé concernant le Règlement sur la métropole mixte présenté par la Ville de Montréal.

1040 Donc, brièvement, juste pour commencer, qu'est-ce que le Conseil Jeunesse? En fait, le Conseil Jeunesse de Montréal est une instance consultative qui représente les intérêts des jeunes de 12 à 30 ans auprès des élus de la Ville de Montréal et on a plusieurs manières de le faire, notamment une des manières c'est on écrit des mémoires. Et c'est pour cette raison que je suis là ce soir. On écrit des avis qu'on dépose au Conseil municipal sur divers enjeux. On essaie d'organiser des événements pour aller chercher les jeunes et mettre de l'avant les intérêts et les